N° 29
Séance publique
Le jeudi 22 avril
1784

Eloge De M. Houstet.

François Houstet naquit le 4 octobre 1690, à viols-le-forest, près de Montpellier, d'une ancienne et honnête famille, considérée dans le pays par l'exercice de la chirurgie. Son pere l'envoya de bonne heure en cette ville pour y acquérir, sous de plus grands maîtres, les connoissances et l'habileté nécessaires à la conservation de l'estime publique, dans un état devenu leur patrimoine. le hazard influe beaucoup sur tous les événemens de la vie: les circonstances du tems, du lieu, des personnes, des affaires, applanissent les difficultés, ou mettent des obstacles dans la carriere qu'on se propose de parcourir: Elles ouvrent quelquefois des routes nouvelles où l'on se trouve utilement engagé de la manière la ~~plus im~~ moins prévue.

le jeune Houstet ne pouvoit arriver
à Montpellier dans un moment plus
favorable. M. De La Peyronie
y jettoit les fondemens de sa haute
et brillante réputation, par des leçons
d'anatomie et de chirurgie dans
les écoles, et par la ~~pratique~~ dans
les hôpitaux, avec un succès étonnant.
~~qui annonçoit la plus grande~~ —
~~habileté~~. ~~Le jeune Houstet~~ se fit

B et le jeune Houstet qui se faisoit

remarquer dans la foule des disciples
par son application et son assiduité
à tous les exercices ; et ~~il~~ étoit toujours
sous les yeux de son illustre maître,

+ mérita d'être admis

et + ~~se fit admettre~~ au nombre de
ses Eleves particuliers. (~~M. De La~~
~~peyronie avoit~~ besoin de coadjuteurs
attentifs et intelligens pour les
fonctions ministrantes dans une
pratique ~~[illegible]~~ étendue.) B # L'affluence
des malades étoit très-grande ~~à~~
~~montpellier~~ ; on n'y venoit pas
seulement des provinces circonvoi-
sines ; un grand nombre ~~[illegible]~~ d'étrangers, Anglois,
Espagnols, italiens, étoient

attirés par l'ancienne réputation
de l'école de montpellier, et par
les talens distingués et déjà très-connus
de M. De la peyronie: ~~et~~ il ſſo

~~Ce grand maître~~ appellé
à paris pour une Cure d'Eclat, + y

+ M. Delapeyronie

eut d'abord une très-grande vogue,
comme cela arrivera toujours en
pareille occurrence, et il se vit
bientot comme contraint d'abandonner
montpellier ~~pour paris~~, et de céder
aux instances des personnes de tous
rangs dont il avoit la confiance à
paris.
il entra dans cette nouvelle carrière
avec les plus grands moyens. une
réputation bien établie dans sa
province, une fortune honnête qui
~~en~~ avoit été le fruit, une figure
noble et intéressante, les agrémens
de l'esprit ~~et~~ à un âge qui ne
laissoit aucun doute sur sa maturité
~~tous~~ Ces avantages ouvrirent ~~assurèrent~~ à
M. de la peyronie l'estime —

générale, independamment de la ~~quand il n'auroit pas eu~~ ~~une~~ ~~la~~ grande Supériorité de Talens. ~~qu'aucun~~ ~~pouvoit méconno~~

il faudroit ne pas connoître les hommes pour ignorer quelles passions ~~le mérite~~ se sont élevées contre d'un tel Compétiteur à la Confiance du public, ~~et par siècles~~ ~~ou ceux qui le regardoient comme un ... ou comme un Compartageant ...~~. M. De La peyronie pouvoit bien mépriser les propos ~~indiscrets~~ hazardés, les pamphlets, les Chansons, Car on se permit de mettre tout en oeuvre pour le décrier. L'envie, la haine, la jalousie s'emparèrent de l'esprit de ses rivaux; La tranquillité du sien ne l'empêcha pas de sentir qu'il ne pouvoit faire face à tout, et rester comme isolé au Centre de ses occupations très-multipliées. ~~et diffic~~ ~~...~~ il avoit besoin d'un homme actif, vigilant, discret

et sur le parfait dévouement
duquel il pût compter : il le
trouva en M. Houstet qui arriva
de Montpellier à paris en 1717.
il fut chargé de la tache la plus
laborieuse, mais son zèle et son
attachement ~~lui en firent~~ l'aiderent à remplir
toutes ses obligations. il précédoit
de grand matin M. de la peyronie
à l'hôpital de la charité pour
examiner les malades et pouvoir,
à son arrivée, lui rendre un
compte exact de leur état : il
s'assuroit de la disposition des
instrumens et de la préparation
des appareils nécessaires aux
opérations et aux pansemens ;
car la méchanceté et le désir de nuire
avoient quelquefois soustrait
des pieces essentielles qu'on l'on
ne trouvoit pas à l'instant où
leur application étoit requise.

De l'hôpital M. Houstet passoit à l'amphithéatre du jardin du Roi, ou à celui des écoles de ~~l~~ Chirurgie: il ~~avoit soin~~ veilloit à ce que les préparations anatomiques dont M. de la peyronie devoit faire la démonstration publique, fussent en ordre; et il y travailloit assiduement avec M. Duverney, le chirurgien. Les bons offices de ce dernier ont été reconnus au bout de trente ans par M. de la peyronie qui lui a légué en mourant une pension viagere de deux cens livres.

C'est surtout auprès des malades de la ville que le tems de M. Houstet fut le plus utilement employé. à l'époque dont il s'agit, le systême des finances avoit causé un bouleversement général dans les fortunes: un vertige de cupidité avoit égaré tous les esprits; le flux et le reflux des richesses acquises et perdues en peu de tems produisirent un luxe effréné et une dépravation de

de moeurs qui eurent les suites les
plus fâcheuses. On devoit à M.
De la peyronie la perfection du
traitement des maladies que
produit la débauche, devenue
presque générale et dans tous les
~~ordres~~ états. une expérience
éclairée lui avoit fait trouver la
méthode d'employer les frictions
mercurielles avec le plus grand
succès, et d'éviter les inconvéniens
qui rendoient redoutable l'usage
d'un des meilleurs remedes que la
nature ait formés pour la ~~[illegible]~~ conser
vation de l'espece humaine ~~de l'humanité~~. M. Houstet
qui avoit donné des soins à un
grand nombre de malades en ce
genre, sous la direction de son
illustre maître, a continué d'être
très-utile à la société civile, après ~~depuis~~
que M. De la peyronie, devenu
premier chirurgien du Roi, ne
put plus ~~continuer~~ rendre de
pareils services au public. On
peut voir dans le 4e. tome des

Mémoires de l'academie de chirurgie quels étoient à cet égard les principes de ces habiles maîtres, en lisant l'observation intéressante de M. Houstet sur une paralysie de cause vénérienne.

En 1724 il obtint la place de chirurgien-major-gagnant-maîtrise à l'hôtel royal des invalides. Subordonné ~~pendant six~~ à M. Morand le père, chirurgien-major-consultant de l'hôtel, il se concilia l'estime et l'amitié de son chef: ils vécurent dans la plus parfaite intimité, s'aidant mutuellement dans leurs fonctions, avec une exactitude aussi utile aux malades qu'à la formation des Eleves, obligés par l'exemple de leurs maîtres, à remplir plus attentivement tous leurs devoirs. L'aggrégation au corps des maîtres en chirurgie de paris fut, ~~suivant la loi~~,

pour M. Houstet, le prix de
six années de service dans cette
maison royale. il y cultiva ses
connoissances en anatomie et
a laissé un ~~des~~ témoignage ~~publics~~
du fruit de son application
à la pratique, dans un mémoire
sur les pierres enkistées et adhér-
entes à la vessie, où il expose ~~rapporte~~,
d'après son expérience et celle
des plus grands maîtres, quelles
opérations on a entreprises
et celles qu'on peut tentes pour
tirer les sortes de pierres ~~enkistées de la
vessie~~. Cette ~~mémoire~~ dissertation
~~a été~~ est imprimée dans le 1.er
volume des mémoires de
l'académie,

Ses services à l'hôtel
royal des invalides l'avoient
fait connoître et estimer du
ministre de la guerre qui jetta
les yeux sur lui pour la place
de chirurgien-major de l'armée

destinée à faire le siege du fort du Kell, rendu le 28 octobre 1733. le voisinage de Strasbourg, ne laissoit aux chirurgiens de l'armée que le soin important, mais passager, du dépôt établi pour les secours provisoires, à la tête de la tranchée: on portoit ensuite les blessés, à l'hôpital militaire de Strasbourg.

~~Le Roi~~ Stanislas, Elu pour la seconde fois Roi de pologne, le 12 Septembre 1733, avoit besoin d'un chirurgien attaché à sa personne: On lui envoya M. Houstet. à peine arrivé à varsovie, il fut obligé d'accompagner le Roi dans sa retraite à Dantzick, ~~qui fut assiegée au~~ mois de février 1734. M. Houstet rendit les plus grands services par les secours donnés aux personnes de tout âge et de tout sexe, que la chûte des temples et des maisons par le bombardement, avoit blessés,

Les choses furent portées à une telle extrémité qu'il fallut disposer le Roi à une évasion dont il a lui-même décrit les suites et les périls de la maniere la plus touchante ; ~~sans parler~~ mais il a omis de quelques circonstances ~~dont~~ du M. Houstet fut témoin et acteur.

il étoit question de soustraire le Roi à sa garde et de tromper le public, sans quoi le projet auroit échoué + M. le marquis de Monti ~~fut supposé avoir~~ venoit d'avoir la jambe cassée par un éclat de bombe. M. Houstet appliqua en conséquence un appareil vers les 10 heures du soir, le dimanche 27 juin. Le Roi informé de l'accident arrivé à l'ambassadeur de france, se transporta chez lui, escorté de sa garde et d'un assez grand nombre de seigneurs polonois.

+ on débita que

L'état de douleur où l'on supposa
le blessé, fut un prétexte de refuser
la porte à toute cette suite. Le
Roi et le comte Ossolinsky, alors
grand trésorier de la couronne,
eurent seuls accès dans la chambre
du marquis de Monti où étoient
aussi M. Houstet et feu M. Tercier,
secrétaire de l'ambassadeur. —
Quand tout fut prêt pour le dégui-
sement du Roi, on fit dire que
le danger où étoit M. de Monti
déterminoit sa majesté à ne le
pas quitter ~~et~~ qu'il vouloit absolument passer la nuit
dans son logement. tout le
monde déjà ennuié d'avoir attendu
jusqu'à la ~~nuit~~ fin du jour, se
retira. M. Houstet deshabilla
le Roi avec M. Tercier, et ils lui
aidèrent à prendre des habits de
paysan. Ce monarque, dans un
tems plus prospere, se souvint de
cette scène affligeante. il étoit
à Versailles le dimanche 23 7.bre
1753, lorsque l'académie ~~prés~~